



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL
DES
ACTES ADMINISTRATIFS
CABINET DU PREFET**

N° Spécial

09 décembre 2022

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial CABINET du 09 décembre 2022

Arrêté	Date	CABINET DU PREFET	Page
CAB/DS/BRE N°2022-988	09.12.2022	Arrêté modificatif accordant la médaille d'honneur agricole à l'occasion de la promotion du 14 juillet 2022.	3

Arrêté modificatif CAB-BRE N°988
accordant la médaille d'honneur agricole
à l'occasion de la promotion du 14 juillet 2022

Le préfet des Hauts-de-Seine
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Vu le décret du 17 juin 1890 instituant la médaille d'honneur agricole ;

Vu le décret 84-1110 du 11 décembre 1984 modifié relatif à l'attribution de la médaille d'honneur agricole ;

Vu l'arrêté du 11 décembre 1984 autorisant les préfets, à décerner les médailles d'honneur agricoles ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de monsieur Laurent HOTTIAUX en qualité de préfet des Hauts-de-Seine (hors classe)

VU l'arrêté préfectoral CAB-BRE n° 2022-680 du 09 août 2022 accordant la médaille d'honneur agricole, à l'occasion de la promotion du 14 juillet 2022 ;

VU la demande du Crédit agricole SA Montrouge,

Sur proposition de madame la directrice de cabinet,

ARRETE

ARTICLE 1 : l'article 1 de l'arrêté susvisé est modifié et les mentions suivantes sont supprimées :

MEDAILLE ARGENT

- Monsieur FERNEZ Vincent

Chef de projet, CREDIT AGRICOLE SA, MONTROUGE
demeurant à PUTEAUX.

ARTICLE 2: Le secrétaire général et la directrice de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Nanterre, le 09.12.2022

Le préfet

Signé

Laurent HOTTIAUX

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Laurent HOTTIAUX

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>